



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

## Olivier Arni, nouveau président du Conseil communal

Dans sa séance du lundi 3 juin, conformément aux dispositions réglementaires et protocolaires, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a nommé Olivier Arni à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2013-2014.

Olivier Arni a été élu au Conseil communal le 30 mars 2009, en remplacement de Valérie Garbani, démissionnaire, et est entré en fonction le 6 juillet de la même année. Il a été réélu le 13 mai 2012. L'élu du Parti socialiste préside pour la première fois le Conseil communal.

Proclamée membre du Conseil communal le 27 juin 2011 et entrée en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2011, Christine Gaillard a, elle, été portée à la vice-présidence pour la première fois.

Au cours de la même séance, le Conseil communal a également procédé à la répartition des sections de l'Administration communale, compte tenu de l'élection d'Alain Ribaux au Conseil d'Etat (voir le tableau annexé). Ces dispositions veulent répartir équitablement les suppléances et les dossiers spécifiques entre les membres de l'Exécutif.

### **Nouvelle dénomination des sections**

Dans la foulée, le Conseil communal a adopté une nouvelle dénomination des sections de l'Administration communale, objet qui relève de sa compétence. Conformément au Règlement d'administration interne de la ville de Neuchâtel, les sections sont regroupées en cinq directions, chacune placée sous la responsabilité d'un membre du Conseil communal. La nouvelle teneur de chacune des directions est la suivante :

- **Olivier Arni** Urbanisme, Environnement, Mobilité  
(Environnement, Développement durable, Transports)
- **Christine Gaillard** Santé, Action sociale, Education  
(Santé, Affaires sociales, Jeunesse et intégration)
- **Pascal Sandoz** Sécurité, Infrastructures et énergies,

Développement de l'agglomération  
(Sécurité, Infrastructures et énergie, Politique  
d'agglomération)

- **Thomas Facchinetti** Sports, Culture, Tourisme  
(Sports, Culture, Tourisme)
- **Vacant** Finances, Ressources humaines, Economie  
(Finances, Ressources humaines, Développement  
économique).

**Renseignements complémentaires:** Olivier Arni, président du Conseil communal, ☎ 032 717  
76 01, courriel : [olivier.arni@ne.ch](mailto:olivier.arni@ne.ch)

Période 2013 - 2014



## CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

M. Olivier Arni, président,  
Mme Christine Gaillard, vice-présidente,  
M. Pascal Sandoz,  
M. Thomas Facchinetti,  
Vacant.

La répartition des sections et des services de l'Administration communale est la suivante dès ce jour et jusqu'à la nomination de la personne appelée à remplacer M. Alain Ribaux, élu au Conseil d'Etat neuchâtelois le 19 mai dernier.

### Présidence

M. Olivier Arni (suppléante : Mme Christine Gaillard)

### Sports, Culture, Tourisme

M. Thomas Facchinetti  
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 75 02 (suppléant : M. Pascal Sandoz)

### Santé, Action sociale, Education

Mme Christine Gaillard  
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 74 02 (suppléant : M. Olivier Arni)

### Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération

M. Pascal Sandoz  
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 72 03 (suppléante : Mme Christine Gaillard)

### Urbanisme, Environnement, Mobilité

M. Olivier Arni  
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 76 02 (suppléant : M. Thomas Facchinetti)

### Finances, Ressources humaines

Suppléance : M. Pascal Sandoz  
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 71 02

### Economie

Suppléance : M. Olivier Arni  
Secrétariat de direction : ☎ 032 717 71 02

### Chancellerie de la Ville

M. Rémy Voirol, chancelier (suppléant : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier)  
Chancellerie, secrétariat : ☎ 032 717 77 12

Neuchâtel, le 4 juin 2013

CHANCELLERIE COMMUNALE